



Alerte aux nouveaux envahisseurs !

Avec le retour des beaux jours, les espèces envahissantes font également leur retour. Ces dernières années, du fait de l'ère de la mondialisation, certains organismes vivants colonisent des territoires d'où ils étaient absents historiquement, et ceci à un rythme sans cesse croissant. Certes, dans l'histoire de notre planète, de nombreuses invasions biologiques ont eu lieu au gré des bouleversements climatiques et tectoniques ; des espèces en place ont été remplacées par des espèces exotiques.

N'empêche, les scientifiques considèrent que nous assistons aujourd'hui à un tournant historique. Si dans nos régions, le phylloxéra, le rat noir ou l'ambrosie sont bien connus de la population et la lutte est organisée, d'autres espèces pointent leur nez :

- **Le frelon asiatique** : importé de Chine, il est extrêmement agressif, il mange nos abeilles, leur miel et leurs larves. Sa piqûre est aussi dangereuse pour l'homme et les premières victimes sont déjà à déplorer en France.
- **Le moustique tigre** : originaire d'Asie, il remonte d'Italie où il avait pris pied il y a 15 ans. "Véritable nuisance" pour l'institut de parasitologie de Zurich, il est très agressif et actif toute la journée. Ce moustique est sensible à une bonne vingtaine de pathogènes humains, du virus du Nil Occidental à la dengue, en passant par le chikungunya.
- **L'hydrocotyle fausse renoncule** : un simple fragment de sa tige peut redonner naissance à un individu entier. Elle colonise les eaux calmes en éliminant 50 à 100% des espèces végétales sur son chemin.
- **Le papillon de la tomate** : petit papillon d'Amérique latine de 6mm, il est capable de causer de grandes pertes sur les cultures agricoles.
- **La coccinelle asiatique** : initialement introduite pour lutter contre les pucerons, son développement est devenu incontrôlable et elle est à la source de la diminution des populations de papillons et de coccinelles locales ; elle cause par ailleurs des dégâts sur les vignobles.
- **La fourmi des jardins** : disséminée au fil des déplacements humains, elle élimine les autres espèces de fourmis et est aussi à l'origine de nombreux incendies dans les installations électriques.

Ces quelques exemples sont à prendre au sérieux et il est encore temps de prendre les devants avant que ces espèces ne soient trop installées dans notre région. D'où nos questions :

- 1) **Le Gouvernement surveille-t-il la situation du développement de ces nouvelles espèces envahissantes ?**
- 2) **Au même titre que les plantes envahissantes, des moyens d'information sont-ils mis en œuvre pour informer la population sur ces nouveaux dangers et sur l'importance d'informer les autorités compétentes ?**
- 3) **Le Gouvernement a-t-il connaissance de l'implantation dans notre canton, d'une de ces nouvelles espèces ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 23 avril 2014

Pour le groupe UDC
Damien Lachat